

Information de la CFDT aux agents de la Communauté d'Agglomération Pays basque et du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays basque



01 – ENTRETIEN PROFESSIONNEL, LA CFDT ECRIT A MME LA VICE-PRESIDENTE

Les décisions concernant les cotations de l'expérience pro et du CIA ont été transmises aux agents en juillet. Si le système semble convenir, il reste quelques agents en désaccord avec les décisions prises par leurs évaluateurs.

La Cfdt avait fait des propositions pour que des espaces de médiations soient possibles sur les désaccords affichés. Nous n'avons pas été entendus.

La Cfdt a écrit à Madame Carrique, Vice-présidente en charges des ressources humaines. Vous pouvez prendre connaissance de notre courrier [ICI](#)

Nous demandons d'ores et déjà que la procédure en place soit amendée et que des espaces de médiation en interne soient possibles quand un désaccord apparaît entre l'évaluateur et l'évalué.



02- POINT D'INDICE, UN 1^{ER} PAS APRES 10 ANS DE GEL !

La défense du pouvoir d'achat revient encore plus en force dans l'actualité en cette rentrée...depuis 5 ans la Cfdt de la Capb et du Cias Pb œuvre pour que tout ce qui touche aux salaires puisse suivre le coût de la vie. Aujourd'hui malgré l'augmentation de 3.5 % du point d'indice, l'inflation galope et continue **d'impacter le quotidien des familles, l'avenir en la matière semble bouché.**

La Cfdt de la Capb et du Cias est impliquée dans la rédaction du Pacte social qui doit venir encadrer les négociations salariales des agents communautaires pour les 3 ans à venir.



Trouver une dynamique annuelle et récurrente sur les montants planchers du

RIFSEEP est un des enjeux pour notre organisation. Actionner les leviers de l'action sociale doit répondre également à ces problèmes de pouvoir d'achat.



03- LE PACTE SOCIAL A LA CAPB EN COURS DE FINALISATION

La volonté de la Cfdt de la Capb et Cias Pb d'inscrire dans le marbre la capacité d'avoir un dialogue social de qualité, avec pour finir, des espaces de négociations ouverts, ne fait que répondre aux nouvelles obligations qui sont faites aux employeurs territoriaux d'avoir **une dynamique novatrice et moderne de relations paritaires**.

C'est tout l'enjeu du Pacte social porté par notre organisation. Nous avons écrit au Président Etchegaray en février 2022 à ce sujet, retrouver notre courrier [ICI](#).

L'actualité paritaire de cette rentrée 2022 porte sur la finalisation du Pacte social. La Cfdt a fait des propositions en rajoutant notamment les questions du temps de travail, la question de la Qualité vie au travail et le sujet extrêmement important de la mise en œuvre d'un **référentiel des ressources humaines commun au sein de la DGA ELMN permettant de faire cohabiter deux statuts différents, droit public et droit privé**.



04- CRECHES : LA CFDT ECRIT AU PRESIDENT ET AUX DEPUTE.E.S DES PA



Contre la grande braderie de l'accueil des tous petits, la CFDT et le collectif « Pas de bébés à la consigne » partageant le professionnalisme des agents des EAJE appellent les professionnel·e.s de la petite enfance à se mobiliser **le mardi 06 octobre à 10h à Bayonne**.

Face au manque criant de personnel dans les crèches, le gouvernement autorise le recrutement de personnes non diplômées pour soulager les équipes.

L'arrêté du 29 juillet 2022 est un NON-SENS pour les professionnels de la petite enfance.

Aujourd'hui la casse continue ! Malgré la demande des professionnels de la petite enfance de donner plus de moyens humains pour assurer nos missions, face aux difficultés de recrutement, le législateur brade totalement le cadre d'emploi en permettant le recrutement de personnel sans aucune qualification !

La CFDT de la Capb et du Cias Pays basque a écrit à Mr le Président de l'Agglomération Pays basque ainsi qu'aux 3 députés du Pays basque.

Vous pouvez prendre connaissance du courrier en cliquant [ICI](#).

La CFDT de la Capb et du Cias Pb demande donc de ne pas appliquer cet arrêté dans l'intérêt des professionnel·e.s de la petite enfance, mais également des enfants et des familles accueillis sur le territoire.

Rendez-vous pour tous les agents.e.s territoriaux de la CAPB et du CIAS PB le jeudi 06 octobre à 10 h à Bayonne.



05 - DROIT DES AGENTS CONTRACTUELS, CE QUI CHANGE

Un décret paru au Journal officiel du 14 août met à jour les dispositions générales applicables aux agents contractuels de la fonction publique territoriale, qui figurent dans un décret, depuis modifié, de février 1988. Le but est en particulier de tenir compte de certaines évolutions promues par la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique.

Entré en vigueur dès le 15 août, le texte vise notamment à étendre et aligner les droits des agents contractuels de droit public sur ceux de leurs collègues titulaires, en matière de temps de travail et de congés. Certaines règles en matière de discipline applicables aux agents contractuels sont elles aussi aménagées. Plus d'information par [ICI](#)

Référence > décret n° 2022-1153 du 12 août 2022 modifiant les dispositions générales applicables aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.



06 – CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS, LE TEMPS DE TRAVAIL EN CHANTIER

La Cfdt avait saisi par courrier Monsieur le Président de la CAPB en **juillet 2021** sur plusieurs questions concernant **le Centre de formation des Apprentis de la CAPB**.

Sous l'égide de la DGA du développement économique, cette entité a dû répondre aux réformes en cours dans le domaine de la formation pro.

En parallèle une première réunion a eu lieu en **janvier 2022** pour évoquer le temps de travail au CFA.

Il aura fallu attendre 6 mois pour la seconde réunion...durant laquelle peu ou pas d'avancées ont été actées.

Consciente des enjeux, la Cfdt de la Capb et du Cias Pb a écrit en ce mois de septembre 2022 au Président un courrier revendicatif.

À la vue du calendrier, nous sommes assez circonspects quant au planning de mise en place de la réforme du temps de travail au CFA communautaire.

Pour prendre connaissance des propositions de la Cfdt, vous pouvez cliquer [ICI](#)

A suivre....





07 – LE TEMPS DE TRAVAIL A LA CAPB : DES CHANTIERS A (RE) OUVRIR

Le calendrier paritaire du second semestre transmis aux organisations syndicales représentatives de la Capb et du Cias Pb nous invite à travailler le temps de travail. La Cfdt de la Capb et du Cias Pays basque demande depuis plusieurs mois la réouverture de ce dossier.

Par exemple, **le sujet de la pénibilité doit être mis dans la corbeille des négociations.** Les services des espaces verts, les services de la déchetterie et d'entretien ou encore le monde de la petite enfance sont des services sur lesquels la pénibilité doit être évaluée au même titre que les services où la pénibilité est déjà prise en compte.

La semaine à 4 jours sur 35 heures est un autre sujet que la Cfdt souhaiterait voir évoquée dans notre collectivité.

Enfin **des temps de bilan d'usage des pratiques sur le temps de travail mis en œuvre dans le service de la Petite enfance** étaient prévus au bout de 3 années d'exercices...à suivre



08 - ENQUETE QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Depuis 2021, et après 2 ans d'attente pour donner suite aux demandes des représentants du personnel, une enquête sur la **Qualité de Vie au Travail** au sein des services de la CAPB a été menée par un cabinet extérieur le cabinet KPMG.

L'accompagnement pour cette enquête s'est structuré en 3 phases :

- ✓ **Phase 1 : Lancement de la démarche**
- ✓ **Phase 2 : Réalisation du diagnostic**
- ✓ **Phase 3 : Plan d'action**

Vous pouvez retrouver la restitution des différents diagnostics sur la démarche QVT sur votre espace intranet.

La CFDT regrette que lors des entretiens collectifs, la DGA PLSP n'a pas pu être représentée faute de participant.e.s.....

Les 18 et 19 octobre 2022 se déroulera la phase de construction du plan d'actions avec 4 groupes de travail qui auront comme objectifs : approfondir le tableau du plan d'action, définir les étapes concrètes, établir l'organisation des tâches.

Le choix des participants se fera sur la base du volontariat...à vous de jouer !



08 – INFORMATIONS EN VRAC

- ❖ **Reconduction dispositif GIPA :** La Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat 2022 : La GIPA est reconduite pour 2022. Cette reconduction avait été annoncée mardi 28 juin, par Stanislas Guérini, le ministre de la Transformation et de la Fonction Publique.

C'est le décret 2022-1101 du 1er août 2022 **qui proroge la garantie individuelle du pouvoir d'achat jusqu'en 2022. Il fixe, dans ce cadre, la période de référence prise en compte pour la mise en œuvre de cette indemnité.**

La CFDT vous propose un simulateur pour connaître votre GIPA en cliquant [ICI](#)

- ❖ **Elections professionnelles :** Les élections professionnelles auront lieu le jeudi 8 décembre 2022. Vous voterez pour deux instances :
 - **1/ Le Comité Social Territorial :** Nouvelle instance propre à notre collectivité qui vient se substituer au Comité technique et au CHSCT existants jusqu'à ce jour. Le vote se déroulera dans votre collectivité (CAPB ou Cias Pays basque). **Le vote aura lieu à l'urne** dans des bureaux de vote sur les pôles.
 - **2/ Commission Administrative Paritaire (CAP) :** Ce n'est pas notre collectivité qui organise cette élection mais le Centre de Gestion 64. **Ce vote se fera par correspondance.** Vous recevrez le matériel de vote à votre domicile.
- ❖ **Enquête CFDT CAPB – CIAS PB :** En vue des prochaines élections professionnelles du 8 décembre 2022, la CFDT de la Capb et du Cias Pays basque a souhaité bâtir sa proposition pour la prochaine mandature sur la base de vos avis et besoins.

Nous vous avons transmis par mail un questionnaire à compléter sur la base du volontariat avec un libre propos pour que vous puissiez faire des propositions

Avec presque 30 % de réponses à notre questionnaire, nous avons pu analyser et prendre en compte les demandes revendicatives des agents de notre collectivité.

Un document analysant les réponses vous sera transmis dans les prochaines semaines afin de rendre compte des vues des agents de la CAPB et du CIAS Pays basque.

Nous vous remercions pour votre participation !



- ❖ **Stationnement siège Capb :** La Cfdt avait saisi l'autorité territoriale en Comité technique le 08 avril 2022 par le biais d'une question diverse sur les problèmes que rencontrent les agents stationnant au siège de la Capb à l'avenue Foch.

Notre organisation va saisir Monsieur le Président avec des propositions concrètes sur ce sujet, nous vous tiendrons au courant.



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

INTERCO
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

DEVENEZ ACTEURS-TRICES AVEC LA CFDT



interco.cfdt.fr

POURQUOI PAS TOI ?

Tu souhaites être candidat-e sur une liste CFDT lors des prochaines élections professionnelles ?

Bravo ! Ce choix va te permettre d'évoluer au sein d'un collectif qui défend chacun, agit pour tous et partage des valeurs de progrès humain et social au travail, mais pas que !

Maintenant, tu dois remplir un certain nombre de conditions réglementaires vis-à-vis de ton administration :

TU DOIS ÊTRE...

- Fonctionnaire titulaire à temps complet ou non,
- Contractuel.
- Stagiaire.

Tu dois être en position d'activité, de congé parental ou de présence parentale, de détachement, mis à disposition.

ÊTRE CANDIDAT-E

Pour que le syndicat CFDT puisse t'inscrire sur la liste, il convient que tu officialises ton engagement en remplissant un acte de candidature CFDT.

Il est évident qu'afficher son nom sur une liste CFDT, c'est partager ses valeurs, c'est se positionner pour la négociation en faveur du plus grand nombre et s'engager au nom de tous.

C'EST PARTI !

Une fois ces démarches accomplies, tu seras candidat-e et nous comptons sur toi pour participer activement à la réussite de ces élections en étant acteur-trice de la campagne, **en votant et en faisant voter pour la CFDT !**

INTERCO CFDT | ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES | 2022



Vous souhaitez nous rencontrer ?

- Vous voulez nous transmettre vos remarques ?
- Vous voulez vous syndiquer et rejoindre notre collectif ?
- Vous souhaitez une heure d'info syndicale dans votre pôle ou service ?

... Contactez-nous ! Venez rejoindre notre collectif !

Notre permanence est ouverte à tous et à toutes.

Nos bureaux sont situés au Centre Technique de l'environnement - Bâtiment A - 17 Av. Marcel Dassault - Anglet.



Syndicat CFDT de la Communauté d'Agglomération Pays Basque
15 Av. Foch - 64100 Bayonne - Tel : 05 59 25 37 14 - Mail : cfdt.capb@gmail.com
Facebook : Cfdt Pays Basque Agglomération capb - www.cfdtcapb.fr

Pour votre information : La fédération nationale Interco regroupe l'ensemble des organisations syndicales CFDT de la fonction publique territoriale, des services publics concédés, des offices publics de l'habitat, des ministères de l'Intérieur, de la Justice des Solidarités et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 70 000 adhérents.